

L'organisation de la recherche au Canada est unique en raison de la superficie énorme du pays et de sa population peu élevée et inégalement répartie. En outre, le fait de posséder trois littoraux et de vastes régions nordiques rend le Canada particulièrement bien doté pour de nombreux genres de recherches.

La recherche au Canada s'effectue à quatre niveaux, soit sous les auspices du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des universités et de l'industrie.

Les ministères fédéraux qui régissent l'exploitation des ressources naturelles effectuent de longue date des recherches scientifiques. Certains gouvernements provinciaux ont des conseils de recherches qui s'occupent particulièrement de recherches appliquées en vue du développement des ressources provinciales et des industries locales.

Dans le domaine de la recherche fédérale, de nombreuses branches de la science et de la technologie et notamment celles qui contribuent à promouvoir les industries secondaires relèvent des attributions du Conseil national de recherches qui a été établi en 1916. Le Conseil, qui au début comportait trois divisions de recherches (chimie, physique et biologie), possède maintenant dix divisions et deux laboratoires régionaux de sciences et de génie. Parmi les 3,580 employés du Conseil national de recherches, on compte 830 scientifiques et ingénieurs de profession.

La Société Énergie atomique du Canada, Limitée, le Conseil de recherches pour la défense et le Conseil des recherches médicales relèvent aussi du gouvernement fédéral. Le Conseil de recherches pour la défense mène des enquêtes sur les problèmes touchant les fournitures, les armements, les armes spéciales, les télécommunications, l'aéronautique et l'Arctique. Cet organisme ainsi que le Conseil national de recherches et le Conseil des recherches médicales accordent des subventions importantes aux universités et aux étudiants d'université.

